



Opposé à la Zone Logistique de l'Ouest Rhodanien

Sarcey, 09 décembre 2020

Lettre ouverte à Nathalie Serre, Députée de la 8ème circonscription du Rhône

Objet: Votre intervention à la séance publique du 24 novembre à l'Assemblée Nationale

Madame la députée

Nous nous permettons d'apporter quelques correctifs suite à l'interpellation au gouvernement que vous avez formulée dans l'hémicycle de l'assemblée nationale à l'attention de Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable, ce mardi 24 Novembre 2020.

Nous comprenons que votre accès récent au poste de députée ne vous ait pas permis d'avoir une connaissance complète du dossier des zones d'activités initiées dès l'annonce de l'arrivée de l'autoroute A89.

En fait, si une partie de ces zones est dans l'impasse, ce n'est pas de la responsabilité de l'état, à qui vous en appelez aujourd'hui, mais à la localisation du projet du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Ouest Rhodanien (SMADEOR) et à la succession de maladresses de ses responsables.

En effet la localisation du projet à l'intérieur d'un faisceau de corridors écologiques à remettre en bon état(1) n'a pas facilité les choses, mais le morcellement du projet et une décision brutale en sont aussi la cause.

A chaque nouveau projet présenté, ce morcellement a été dénoncé, par les services préfectoraux, la chambre d'agriculture et les différents commissaires enquêteurs. Sans succès. Ce morcellement entraîne, entre autres, pour chaque projet, le renouvellement de toutes les procédures et, en conséquence, la durée de réalisation de l'ensemble s'en trouve prolongée.

Nous avons de sérieux doutes sur les motivations de ce morcellement : n'est-ce pas ici une façon de vouloir éviter de prendre en compte globalement les enjeux environnementaux et agricoles locaux déjà très impactés par l'A89 ? Nous remarquons, par exemple, que la santé de la population, partie intégrante de ces enjeux, a été "oubliée" dans les dossiers successifs d'enquête publique. Au point que le mot "santé" n'y apparaît nulle part...

Dès l'origine, le projet de ZAC Actival sur la commune de Les Olmes a été sorti du projet SMADEOR(2). Initialement 300 à 500 emplois y étaient prévus et 29 entreprises se bousculaient pour y accéder. Tout était bouclé pour 6 d'entre elles quand subitement, une partie de cette ZAC a été accordée à l'entreprise BOIRON pour l'installation d' un entrepôt logistique, accaparant ainsi et privatisant l'unique accès public accordé à la zone par l'arrêté préfectoral de création de la ZAC.

Le président du SMADEOR et le président de la Communauté d'agglomérations de l'Ouest Rhodanien (COR) justifiaient cette installation et le rejet des autres entreprises par le fait que Boiron serait une «vitrine» attractive pour Tarare.

L'effet produit fut contraire dans la population : cette énorme verrue dans la vallée et le peu d'emplois créés n'ont fait qu'alerter les citoyen-nes qui, jusqu'alors, étaient resté-es ignorant-e-s de ce projet et de ceux du SMADEOR.

Après Actival, le projet de ZAC SMADEOR fut à l'étude pour une surface de 67 hectares(3) mais une déclaration de projet est déposée en novembre 2017 uniquement au profit de l'entreprise Fresenius Médical Care SMAD pour 6 hectares. En effet le *rythme de création de la ZAC* SMADEOR est déclaré trop lent pour la SMAD (4).

Le projet de ZAC SMADEOR est abandonné le 9 avril 2019. Mais un projet ZA SMADEOR (ZA "Les Boudes" de 47 hectares) est relancé immédiatement et présenté au public le 16 juillet 2019. Un appel d'offre pour sa réalisation est publié en janvier 2020 (5).

Finalement, ces projets de zones d'activités initiés en 2009 ont pris du retard, alors qu'aucune opposition de la population ne s'était manifestée avant l'été 2019.

A titre de comparaison, la ZAC LYBERTEC de 175 hectares, près de Belleville sur Saône, initiée dans la même période et prenant en compte l'aspect infrastructure ferroviaire, a été labellisée ISO 14001 et validée par arrêté préfectoral en 2014.

Aujourd'hui, en 2020, la donne est différente. Avec la crise climatique, la préservation des ressources naturelles et le développement de l'autonomie alimentaire sont devenus très clairement des priorités aux portes d'une métropole d'un million et demi d'habitants!

C'est pourquoi le collectif Quicury prenons soin de notre territoire et le collectif paysan opposé à la zone logistique de l'ouest rhodanien Ozlor, au travers d'une participation citoyenne forte, s'attachent à préserver, autant que faire se peut, les terres agricoles et la biodiversité. Ils travaillent aussi, dans un état d'esprit constructif, à des projets alternatifs répondant à ces priorités.

Nous vous prions d'agréer, Madame la députée, l'expression de nos respectueuses salutations.

Collectif Quicury Prenons soin de notre territoire

Collectif paysan opposé à la zone logistique de l'ouest rhodanien Ozlor

Notes

- 1 Ce faisceau de corridor écologique est inscrit dans le schéma régional de cohérence Térritorial (SRCE) de la Région Rhône Alpes 2014 comme étant à remettre en bon état
- 2 2013-01-29 Le Progrès « Pourquoi le choix de la parcelle des Olmes » Extrait de l'avis du responsable du service développement économique à la communauté de commune : « Pour lancer le plus rapidement possible une première zone, nous avons sorti du SMADEOR la parcelle des Olmes »
- 3 Additif au rapport de présentation 1b p189 présenté au Conseil Municipal de Sarcey le 15 juillet 2019 pour la modification du PLU.
- 4 « Toutefois, il est apparu que le rythme de création de la ZAC et celui des besoins de développement de l'entreprise n'était pas compatibles ce qui a entraîné la mise en œuvre de la présente déclaration de projet » dans SMADEOR Développement d'une entreprise sur la commune de SARCEY Déclaration de Projet Juin 2018
- 5 Marché public ou privé Référence du marché : 5144764 https://centraledesmarches.com/marches-publics/Tarare-SMADEOR-Mission-de-maitrise-d-oeuvre-pour-la-creation-d-une-zone-d-activite/5144764 publié dans : BOAMP (20/01/20) Mission de maîtrise dans le cadre de la création de la zone d'activité économique "Les Boudes" sur les communes de Sarcey et Saint Romain de Popey (69)